

!fage

Rapport d'activité

Exercice
2014



Fondation pour la formation des adultes
Place des Augustins 19
T+41 (0)22 807 30 00
F+41 (0)22 807 30 99
www.ifage.ch

!fage

La formation professionnelle
et continue à Genève

SOMMAIRE

ORGANES	2
ÉDITORIAL	3
Anne EMERY-TORRACINTA Conseillère d'État chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)	
PRÉSIDENCE	4
Nicolas AUNE Président	
DIRECTION	5
Jérémy ANNEN Directeur général	
ZOOM	6
Zoom sur les travaux de rénovation du 7 ^{ème} étage aux Augustins	
INDICATEURS DE GESTION	8
BILAN SOCIAL	9
ACTIVITÉS	12
Taux de réussite 12	
Qualité 12	
Environnement 14	
SECTEURS	
Industrie & bâtiment 15	
Création visuelle 16	
Commerce & management 17	
Langues 18	
Informatique & bureautique 19	
CHIFFRES	
Bilan au 31 décembre 2014 20	
Compte d'exploitation 21	
Tableau de flux de trésorerie 22	
Tableau des capitaux propres 23	
Extrait de l'annexe aux comptes 24	
Rapport de l'organe de révision 25	
Rapport d'évaluation 2014 26	
REMERCIEMENTS	28

CONSEIL DE FONDATION

Présidence

Nicolas AUNE* Délégué UAPG

Vice-présidence

Joël MUGNY* Délégué CGAS

Membres

Charles BEER

Manuela CHITTARO Déléguée CGAS

Carole DECOSTERD

Catherine EQUÉY BALZLI Déléguée État de Genève

Jacques FOLLY

Stéphane JACQUEMET* Délégué État de Genève

Vincent MONICO*

Didier RABOUD*

Frank SOBCZAK Délégué UAPG

**Membres du Bureau du Conseil*

COMITÉ DE DIRECTION

Jérémy ANNEN directeur général

Secteurs

Paul GISIMUNDO industrie & bâtiment

Stéphanie JOERG commerce & management

Gyl VIGNERON langues, informatique & création visuelle

Services de support

Catherine BOUBAKAR innovation & projets

Jean-Marc CHEVALLAZ administration & finances

Jacques DEMAUREX formation & qualité

Caroline HUGON marketing & communication

Chantal PERROT BARTH ressources humaines



Anne EMERY-TORRACINTA

Conseillère d'État chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)

Une formation continue de qualité pour relever le défi de la pénurie de personnel qualifié !

Le 20 juin 2014, le parlement a adopté la loi fédérale sur la formation continue (LFCo) qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Désormais inscrite à l'art. 64a de la Constitution fédérale, la formation continue confirme ainsi le rôle capital qu'elle va jouer dans les prochaines années face à un défi majeur pour notre pays : la pénurie de personnel qualifié.

Récemment confirmée par le département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, cette pénurie a pour origines principales l'évolution démographique, d'une part, et l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse du 9 février 2014, d'autre part. Déjà perceptible dans plusieurs métiers, elle constitue à terme une réelle menace pour l'économie Suisse. L'encouragement de la population active indigène à suivre des formations continues qualifiantes devient une priorité.

Dans ce contexte, le canton de Genève a largement anticipé ces problématiques et n'a cessé d'améliorer le dispositif de qualification des adultes qui propose désormais quatre voies de qualification parfaitement adaptées aux problématiques d'adultes. Le modèle genevois concrétise surtout la richesse du partenariat mis en place entre l'Etat, les milieux professionnels et les centres de formation les plus innovants.

L'ifage fait partie des institutions de formation

qui ont activement participé à ces évolutions, comme en témoigne son rapport d'activité 2014. Plus de 10'000 étudiants ont pu suivre une des nombreuses formations mises en place justifiant ainsi la progression de 11% de son chiffre d'affaires depuis 2012 avec un équilibre financier retrouvé. Sa participation à l'effort de qualification des adultes dans les domaines du commerce ou du commerce de détail s'est encore renforcée. La part de son activité au sein du chèque annuel de formation a progressé de près de 5% et l'indice de satisfaction se maintient également à un très haut niveau. Les qualifications horlogères mises en place en partenariat avec l'Office cantonal de l'emploi et l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, préfigurent parfaitement le type de formation dont le canton aura besoin dans les prochaines années pour amener les demandeurs d'emploi vers des qualifications reconnues par les milieux professionnels.

Face à la menace que représente la pénurie de personnel qualifié, le développement de la formation continue et professionnelle constitue, plus que jamais, une arme pour lutter contre l'exclusion sociale et le chômage et le département de l'instruction publique, de la culture et du sport saura relever efficacement ce défi.

J'adresse mes plus vifs remerciements à la direction et aux collaboratrices et collaborateurs de l'ifage, ainsi que mes félicitations à l'ensemble de ses étudiantes et étudiants.



Nicolas AUNE

Président

L'ifage se prépare aux nouveaux défis économiques en renforçant son rôle de partenaire de formations certifiées pour soutenir le bon développement des entreprises.

Les enjeux pour les prochaines années à Genève consisteront à soutenir davantage les PME dans la course d'obstacles suscitée par les votations du 9 février 2014, le renforcement du franc et les diverses mutations fiscales et financières qui modifieront le paysage habituel de nos entreprises et du secteur financier.

L'ifage doit renforcer son rôle d'accompagnement dans ce contexte dès lors que sa mission est de contribuer à la formation continue des adultes, pour répondre aux besoins croissants des entreprises en personnel stable et qualifié. En 2014, le Conseil de Fondation de l'ifage s'est doté de nouvelles règles de gouvernance, qui renforcent les partenariats indispensables avec les milieux professionnels et académiques. Le Conseil accueille en son sein des membres représentants tant l'Université de Genève, les Hautes Ecoles Spécialisées que les milieux industriels ou horlogers, en plus des partenaires sociaux patronaux et syndicaux qui caractérisent la citoyenneté de cette magnifique institution. De fait, dans une logique de partenariat social confirmée, la stratégie de l'ifage se dessine au sein d'un réseau de compétences aussi précieuses que complémentaires pour remplir sa mission première: offrir un programme de formation

continue certifiée et reconnue, constamment remise à jour en fonction des opportunités et des attentes des milieux professionnels et académiques. La mobilité professionnelle des adultes n'est garantie que par la certification officielle d'un diplôme et par la reconnaissance des milieux professionnels. Les nouvelles approches de formations modulaires contribuent à permettre d'atteindre les plus hauts niveaux de formation par la cumulation de modules successifs tout au long de la vie. L'ifage est devenu un partenaire attesté et reconnu en matière de développement de formations modulaires et se prépare à la mise en place d'outils d'enseignement à distance pour davantage accroître l'accessibilité de ses programmes.

Après s'être solidement implanté dans le nouveau centre de formation de Pont-Rouge, l'ifage investit dans la rénovation de ses locaux aux Augustins avec de nouveaux espaces au 7^{ème} étage et, prochainement, une réorganisation des locaux d'accueil et du 1^{er} étage.

Je tiens à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'ifage pour leur confiance et leur engagement soutenus dans un climat de changement très dynamique qui n'a pu se réaliser avec succès que grâce à eux et à l'enthousiasme qu'ils y ont apporté.

2014 fut donc une année riche en développements, équilibrée et porteuse d'indicateurs positifs qui nous incitent à poursuivre nos objectifs. Avec des ressources toujours limitées, certes, mais que nous nous efforçons de compenser par une créativité et une efficacité collectives que je ne peux que saluer.

Je voudrais enfin rendre hommage à notre ami Pierre Weiss, Président de l'ifage (2013-2014), qui nous a hélas quittés suite à une cruelle maladie contre laquelle il s'est battu avec courage, avec la même force et détermination que lorsqu'il s'engageait et argumentait en faveur de la formation professionnelle et continue. Pierre ressentait la formation comme une valeur humaniste, un outil devant être accessible à toutes et tous pour agir tel un redoutable antidote à l'exclusion économique et sociale. Si l'ifage ne doit garder qu'un souvenir en héritage, c'est de cette mission que nous nous souviendrons et de Pierre que, jamais, nous n'oublierons.



Jérémy ANNEN

Directeur général

«Toujours plus et mieux pour moins cher pour mon client.» (Jean-François Zobrist, FAVI - Fonderie et Ateliers du Vimeu)

«La couleur en actions!», c'est sous ce titre qu'en 2011 l'ifage exprimait ce qu'elle entendait être et apporter à ses clients et au tissu économique genevois.

C'est ainsi que notre plan stratégique 2012-2015 prévoyait le rétablissement de l'équilibre financier en 2014, à travers trois axes de développement: l'adaptation de notre offre de formation aux besoins des milieux professionnels et du marché de l'emploi; le souci de satisfaire au mieux nos clients, particuliers et entreprises; la simplification et l'amélioration de nos processus de travail.

L'équilibre financier a été atteint (compte tenu d'une réduction de notre subvention cantonale de 2%), avec un chiffre d'affaires en hausse de 6% et des charges fixes maîtrisées, mais la structure financière de notre institution demeure fragile.

Notre capacité à réaliser notre mission d'utilité publique est possible grâce au subventionnement de l'Etat et de la Fondation pour la formation professionnelle et continue. Le soutien de donateurs privés reste ainsi une condition sine qua non pour maintenir nos infrastructures à niveau.

Mais l'analyse de cette année 2014 serait évidemment incomplète sans relever les talents et l'énergie mobilisés autour de l'ifage.

Des collaboratrices et collaborateurs, formateurs, administratifs, dont l'engagement sans faille a permis de mettre en œuvre nos projets de développement et d'accompagner les adultes en formation vers leur réussite.

Des membres du Conseil de fondation, les vétérans dont nous avons pris congé avec gratitude, René Curti, John Eardley, Pierre-André Mathez, qu'ils soient remerciés ici pour leur investissement durant toutes ces années d'excellente collaboration; et la nouvelle équipe, constituée sur la base de compétences complémentaires, qui aura pour mission d'accompagner l'ifage dans ses futures évolutions.

De nos partenaires enfin, la CGAS, l'UAPG et l'Etat de Genève, membres de droit du Conseil, l'OFPC avec qui nous travaillons en étroite collaboration, l'Office cantonal de l'emploi, prescripteur exigeant et attentif, les entreprises et institutions qui nous accordent leur confiance, sans oublier les dirigeants, salariés et demandeurs d'emplois de notre région, qui ont clairement pris conscience de l'importance de la qualification professionnelle pour trouver un emploi, le conserver ou progresser dans sa carrière.

A toutes et tous, bravo et merci!



ZOOM SUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU 7^{ÈME} ÉTAGE AUX AUGUSTINS

Les travaux de rénovation du 7^{ème} ont été réalisés d'une part pour agrandir l'étage et d'autre part pour le moderniser. Le remplacement de l'ancien appartement du concierge a permis d'augmenter le nombre de salles de cours. Premièrement, par une salle de réunion avec un espace de pause. Cette pièce peut accueillir les prestations d'un traiteur et bénéficier d'un accès à une jolie terrasse en été. Et, deuxièmement, une grande salle de classe d'une capacité de 22 places. Les toilettes ont également été rénovées.

Ces travaux ont été exécutés pour optimiser l'espace et, surtout, garantir un meilleur accueil à nos clients. En effet, les matériaux, les couleurs et les équipements transforment cette surface en donnant le ton pour les travaux en cours des niveaux inférieurs (le 1^{er} étage s'achèvera dans le courant de l'été 2015 et le rez-de-chaussée durant l'hiver 2015-2016).

Ce gros chantier a été supervisé et suivi par Catherine Boubakar, la responsable innovation & projets. Elle nous livre sa vision.

Ce nouveau poste a été créé en janvier 2014. Il permet à l'ifage, dans le contexte de projets transversaux, de se renouveler, de se transformer, de changer et d'innover dans plusieurs domaines.

Il faut être capable de fédérer autour d'idées, d'accepter la critique et de se remettre en question pour conserver une vision objective. La curiosité et l'ingéniosité m'aident également à analyser les besoins puis à proposer des solutions. Enfin, rigueur et persévérance restent des atouts majeurs pour concrétiser les idées issues de l'imagination fertile de Jérémy Annen, directeur général, et du comité de direction.

Canaliser ses idées

Élaborer un projet demande du temps et de la réflexion. Mon premier principe consiste à toujours donner une chance aux idées.

J'invite Guillaume Corbalan, des services généraux et avec qui je collabore depuis peu, à partager ces réflexions et à prendre des initiatives pour nous aider à progresser. Toutefois, le plus compliqué pour moi n'est pas de trouver des idées, mais de canaliser l'énergie pour aboutir à un projet réellement cohérent.

En effet, une nouveauté, quelle qu'elle soit, reste malgré tout une vision ou un produit commercial qui doit correspondre à une attente ou à un besoin du public, de nos clients et partenaires ainsi que du personnel administratif de l'ifage.

A l'avenir, il nous faudra mettre sur pied un vrai système de veille. Collecter des informations à travers des conférences, des séminaires, la presse, les discussions avec les clients ou les équipes. Cette démarche permettra de trier les idées potentiellement farfelues des autres. Je reste persuadée que pour réussir, il faut conserver une approche structurée de l'innovation. User de rigueur quasiment méthodique pour identifier les éléments d'innovation que comportent les projets. Ensuite, rechercher les applications utiles pour les clients externes et internes.

Créer le consensus

Le projet élaboré, il reste encore à le vendre. En ma qualité de responsable innovation & projets, je dois remplir les fonctions habituelles de la profession de chef de projet, telles la rédaction du cahier des charges, la planification des délais, la résolution des contraintes techniques et... l'adéquation au budget.

Il faut pouvoir visualiser les options possibles et le résultat futur. Il faut ensuite user d'une grande force de persuasion et d'une aptitude certaine à mobiliser les gens. Présenter les projets permet également d'observer les réactions et de recueillir les remarques.

Ces projets sont l'expression d'un important investissement personnel et j'ai particulièrement envie de créer un véritable consensus autour d'eux. Mais la confrontation à la réalité, aux clients internes et externes et à mon entourage me permet aussi de prendre du recul et de conserver mon objectivité.

Les réactions et les remarques recueillies m'obligent à améliorer sans cesse les propositions.

Interview de Guillaume Corbalan, services généraux

Quelle a été votre implication dans ce projet ?

Je me suis surtout appliqué à gérer le côté technique du projet ainsi que la coordination avec les entreprises, ce qui implique d'assister à toutes les réunions de chantier et de vérifier le suivi et l'avancement des travaux.

Quelles ont été les modifications dans le cadre de votre travail suite à ces travaux ?

La modification de mon poste de travail n'a pas été très importante, il a juste fallu m'organiser pour être présent aux réunions et passer ponctuellement sur le chantier.

Les compétences professionnelles qu'il vous a fallu mettre en avant ?

Je relèverai surtout la discipline et la rigueur dans l'organisation de mon propre travail, la connaissance des matériaux utilisés (quels sont les divers types d'isolants par exemple)

et définir une cohérence chronologique pour les interventions de chacune des entreprises concernées, suivant l'étape et le moment à laquelle elles peuvent et doivent effectuer leur travail. Par exemple, logiquement planifier les travaux d'électricité et de câblage avant ceux de la peinture.

Les difficultés que vous avez rencontrées au niveau humain ?

Je n'ai pas le sentiment d'avoir rencontré de difficultés particulières sur le plan humain étant donné que les entreprises ont été très bien sélectionnées dès le début. Leurs collaborateurs se sont montrés très professionnels.

Comment s'est effectuée l'articulation avec les différents acteurs internes et externes ?

Le cheminement des informations entre les différentes parties se fait en priorité par les PV de réunions de chantier émis par l'architecte, ensuite, pour une question de clarté, les informations importantes et pertinentes pour les collaborateurs de l'ifage ont été relayées par nos soins, depuis les Services Généraux.

Quels ont été les impacts pour le bâtiment en terme technique, mise en œuvre, déchets ?...

Le principal impact pour le bâtiment a été l'isolation thermique dans le but d'améliorer les fortes différences de températures extérieures et intérieures, selon le temps qu'il fait. L'isolation sonore a été aussi revue pour limiter au maximum le brouhaha dans les couloirs ainsi que dans les salles de cours.

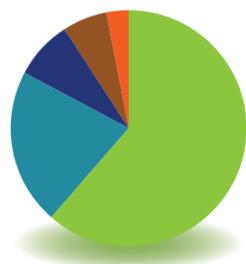
Pour la plupart des gens, le changement le plus notable a été la modernisation de l'étage qui comprenait avant les travaux un appartement occupé par l'ancien concierge.

En ce qui concerne les déchets, l'évacuation de ceux-ci était de la responsabilité des entreprises.

En 2014, nous avons à nouveau ouvert plus de 2'000 cours (2'128, soit +4,3% par rapport à 2013).

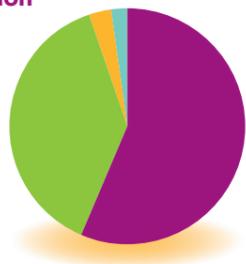
Le nombre annuel total de nos étudiants est demeuré supérieur à 10'000 (10'395) et ces derniers se sont inscrits, en moyenne, à près de deux cours sur l'année (19'624 inscriptions).

inscriptions aux cours



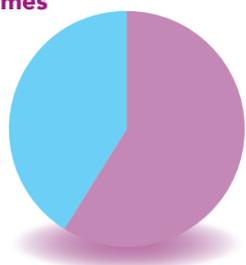
- 61% langues
- 21% commerce & management
- 8% informatique & bureautique
- 6% industrie & bâtiment
- 3% création visuelle

indice moyen de satisfaction



- 56% très satisfaits
- 38% satisfaits
- 3% peu satisfaits
- 2% insatisfaits

inscriptions hommes / femmes



- 41% hommes
- 59% femmes

Le chèque annuel de formation (CAF): quinze ans de succès !

Pour mémoire, le chèque annuel de formation continue (CAF) constitue une mesure phare de la Loi genevoise sur la formation des adultes du 18 mai 2000. Il s'agit d'un chèque de maximum 750 francs par an, pouvant être demandé trois années consécutivement et visant à financer des cours ou des formations d'une durée minimale de 40 heures, utiles sur le plan professionnel.

De par son volume d'activité, l'ifage accueille, depuis le lancement du CAF il y a quinze ans, une proportion importante de bénéficiaires. En effet, en 2001, l'institution a déjà pu accueillir 695 bénéficiaires (sur 1'019).

En 2014, l'ifage a accueilli 2'696 bénéficiaires, dont 61 % de femmes (1'640) et 39 % d'hommes (1'056).

RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines a continué en 2014 sur sa lancée de professionnalisation des pratiques en ressources humaines en s'attelant à des projets d'envergure. Ceux-ci ont répondu respectivement aux valeurs d'innovation et de professionnalisme transmises au sein de notre institution:

D'une part, les conditions de travail du personnel sont améliorées par le biais de l'introduction d'un nouveau type de contrat pour les formateurs.

D'autre part, la valeur de professionnalisme s'est incarnée dans la formation du personnel et en particulier dans la formation des jeunes, qui était mise en exergue.

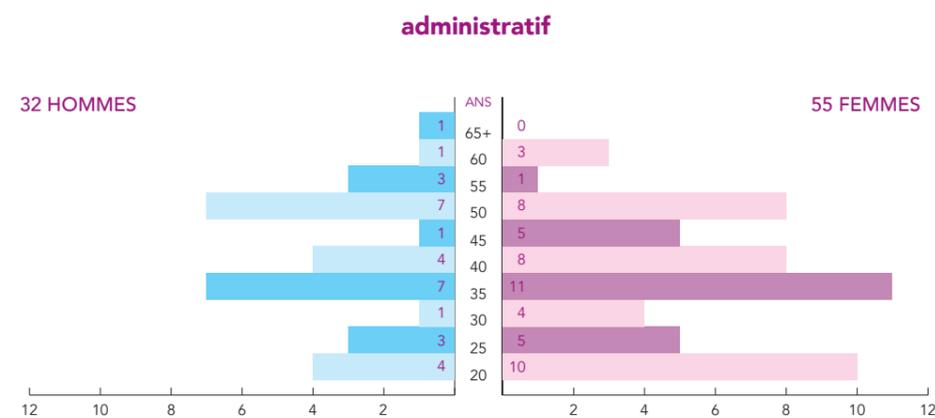
Au 31 décembre 2014, l'institution comptait 574 employés (personnel administratif et en-

seignant), soit 11 collaborateurs de plus que l'année précédente.

L'ifage a ainsi accueilli 46 nouveaux formateurs durant l'année 2014 sur un total de 487 formateurs en activité. Le personnel administratif comprenait 87 collaborateurs. Sept d'entre eux sont partis à la retraite dans le courant de l'année.

Le personnel administratif est majoritairement composé de femmes à 63%, qui représentent en revanche seulement 39% du personnel enseignant.

Comme en 2013, l'âge moyen des collaborateurs et collaboratrices de l'administration se montait à 40 ans, un peu en deçà des formateurs et formatrices pour lesquels il s'établissait à 48 ans.





Reconnaissance des années de service

L'ifage a célébré en 2014 les années de service de 38 membres de son personnel administratif et enseignant et leur a offert une prime en remerciement de leur investissement. Trois collaborateurs ont atteint 30 ans de service, douze 20 ans et vingt-trois 10 ans.

Bien-être et qualité de vie au travail

En 2014, le service des ressources humaines a organisé une série de manifestations auxquelles les employés ont été conviés. Ces événements ont pour objectif de réunir les collaborateurs administratifs et enseignants et de créer du lien.

Cette année, une formation continue permettant de développer ses compétences en gestion de l'agressivité verbale et physique a été proposée au personnel administratif et enseignant, qui l'a massivement suivie.

Nouveaux Contrats à Périodes Garanties

Un nouveau type de contrat de travail, le «Contrat à Périodes Garanties (CPG)» a été mis en place durant l'année et est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2014 pour l'année scolaire 2014-2015. Destiné aux formateurs réguliers effectuant entre 280 et 1'400 périodes de cours par année, ce contrat est une véritable avancée sociale puisqu'il améliore leurs conditions de travail. En effet, le CPG permet de pallier la précarité liée au statut de formateur-trice. Ce contrat garantit une stabilité financière aux enseignant-e-s qui sont en activité depuis au moins 12 mois au sein de notre institution et au bénéfice du certificat

FSEA1 (premier niveau du Brevet Fédéral de Formation d'Adultes). Cette stabilité s'illustre tant pas l'attribution d'un nombre de périodes de cours pour l'année que pour l'accès aux prestations de l'assurance chômage, selon différentes conditions. Ceci est d'autant plus vrai pour les formateurs du secteur des Langues, ce domaine subissant une forte concurrence.

Prime pour le personnel administratif

La Direction de l'ifage a associé son personnel administratif aux bons résultats financiers de 2013 en le récompensant financièrement pour le remercier de son engagement tout au long de l'année. De fait, cet investissement sans faille s'est ressenti dans le chiffre d'affaires, nettement supérieur à l'année précédente.

La Direction a ainsi pu féliciter son personnel administratif en lui octroyant une prime de CHF 1'000.- net de charges sociales durant le mois de mai.

FORMATION DU PERSONNEL

Développement professionnel

Notre valeur de professionnalisme implique non seulement que le personnel contribue activement à notre institution mais également qu'il se forme.

La gratuité des formations proposées au sein de notre institution au personnel administratif et le crédit de formation dont le montant augmente en fonction du nombre de périodes

dispensées par les formateurs (de CHF 500.- à 2'000.- par année) répondent à ce besoin.

La formation continue occupe une place prépondérante à l'ifage puisque les formations offertes au personnel administratif et enseignant ont atteint le nombre de 207.

Au 31 décembre 2014, les dépenses totales en formation interne et externe se montaient à CHF 255'000.-, ce qui représente 1.99% de la masse salariale, soit 0.64% de plus qu'en 2013.

Nouvelle formation des jeunes

Notre responsabilité sociale en tant qu'entreprise reconnue d'utilité publique par l'Etat de Genève passe également par la formation des jeunes de l'ifage. Dans cette optique, l'accent a été mis sur un programme de formation qui puisse permettre à nos jeunes collaborateurs d'acquérir les outils nécessaires à leur bonne intégration future sur le marché de l'emploi. Le projet pour les «Jeunes Talents» de l'ifage a été mis en place durant cette année. Il concerne les 3 apprentis employés de commerce et les 2 stagiaires de maturité professionnelle commerciale qui collaborent au sein de notre institution, l'objectif étant d'augmenter par la suite le nombre de nos jeunes en formation. Ce nouveau programme entend réunir à plusieurs reprises, durant l'année, les jeunes en formation pour des projets transversaux qui leur permettent de mieux appréhender la réalité de l'entreprise. Pour ce faire, différentes missions leur sont confiées, telles que: l'organisation du Bal des Augustins (fête des étudiants de l'ifage marquant la fin de l'année scolaire), la journée «Futur en tous

genres», la rédaction de notre Point.com (document d'information diffusé à l'ensemble du personnel de l'ifage suite aux Forums de direction), ainsi que la réalisation de travaux de recherche sur des thématiques précises liées à notre institution.

Révision du règlement du personnel enseignant

Le règlement du personnel enseignant a été revu dans son intégralité en collaboration avec la Commission du personnel enseignant, dans l'idée d'harmoniser les pratiques avec le règlement du personnel administratif. Les différentes catégories de personnel enseignant ont notamment été redéfinies et une nouvelle catégorie pour les formateurs réguliers avec périodes minimum garanties s'est ajoutée à celles déjà existantes. Ce travail de mise à jour du règlement clôt le mandat effectué par la Commission du personnel en place car 2014 est une année électorale.

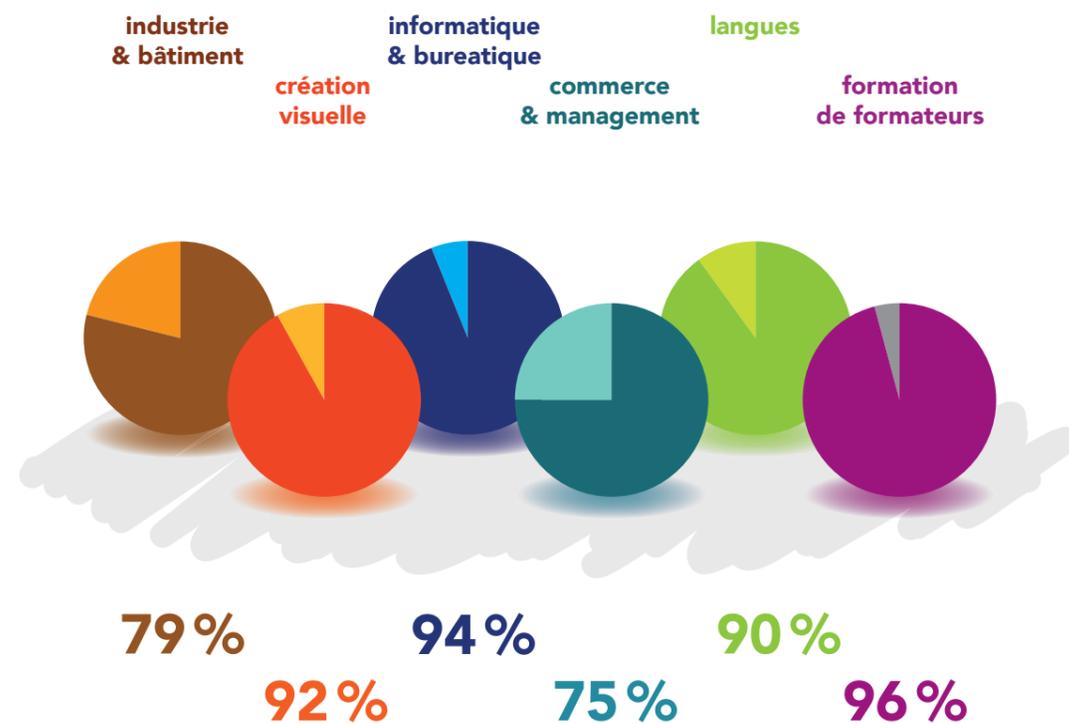
Nouvelles élections des Commissions du personnel enseignant et administratif

Cette année, des élections ont été organisées afin d'élire les nouveaux-elles représentant-e-s des Commissions du personnel administratif et enseignant.

Les nouvelles Commissions ont débuté leur activité durant le deuxième semestre 2014 et ont été élues pour une durée de 3 ans.

Un règlement des Commissions des personnels a été élaboré à cet effet. Il précise notamment leur organisation, leur fonctionnement ainsi que le déroulement des élections.

TAUX DE RÉUSSITE



QUALITÉ

Du point de vue de la qualité de nos prestations, l'année 2014 est à marquer d'une pierre blanche grâce au renouvellement pour trois ans de notre certification eduQua selon la nouvelle version 2012. Cette nouvelle version d'eduQua est conforme à la norme ISO 17021, qui « spécifie les principes et les exigences relatifs à la compétence, à la cohérence et à l'impartialité lors des audits et lors de la certification de systèmes de management. » (www.iso.org)

Le système de management de la qualité (SMQ) exigé par eduQua 2012 est fondé sur les principes suivants: l'approche processus, l'orientation client, l'andragogie et l'évaluation interne et externe. En ce qui concerne l'andragogie (ou pédagogie adaptée aux adultes), l'ifage a dû formellement expliciter et diffuser ses principes directeurs au service de ses étudiants: être à leur écoute, valoriser leur expérience, faciliter leur apprentissage, rechercher des solutions pédagogiques innovantes et planifier le transfert des compétences acquises.



NOS FORMATEURS

La qualification de nos formateurs repose sur deux piliers: l'expertise dans le domaine d'enseignement et les compétences en formation des adultes. Bien entendu, l'expertise dans le domaine doit préexister à l'engagement, alors que les compétences en formation des adultes peuvent s'acquérir et se voir validées en emploi. Cela peut se faire par le biais d'une formation ou grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE), pour déboucher sur l'obtention du Certificat FSEA de formateur-trice d'adultes.

Nous enregistrons une progression régulière du nombre de nos formateurs certifiés en formation des adultes, ainsi que de l'effectif de nos collaborateurs (responsables et formateurs) ayant obtenu le Brevet fédéral de formateur-trice d'adultes (BFFA) ou un niveau supérieur. Ainsi, nous avons passé, de 2005 à 2014, de 121 à 194 formateurs certifiés et de 5 à 27 collaborateurs titulaires du BFFA. En ce qui concerne la période 2013-2014, la progression globale a été de 4.9% pour les formateurs certifiés et de 3.8% pour les responsables et formateurs avec Brevet fédéral.

COMITÉ QUALITÉ

Le comité qualité de l'ifage a entrepris d'inscrire ses travaux dans le nouveau référentiel eduQua 2012 et a mené notamment les actions suivantes en 2014:

Audits qualité interne

- > Réalisation d'un audit interne sur le processus

d'acquisition, de conception, de réalisation, d'évaluation et de suivi des cours entreprises.

- > Réalisation d'un audit interne sur le processus de traitement des réclamations clients.

Qualité de l'accueil téléphonique

- > Réalisation d'actions de sensibilisation et de formation sur poste auprès des collaborateurs-trices en contact téléphonique avec les clients.

Prix qualité de l'ifage

- > Décision de créer un Prix Qualité ifage, ayant pour but de valoriser une réalisation exemplaire du point de vue des exigences qualité eduQua ainsi que des valeurs de l'institution.

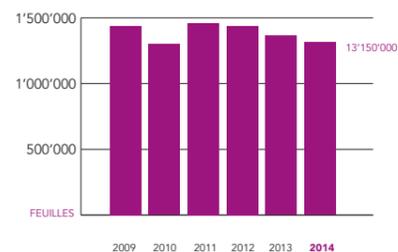
- > Attribution du Prix Qualité 2013 à M^{me} Adriana Beni, responsable pédagogique d'espagnol, pour l'obtention du label « Centre Accrédité par l'Institut Cervantes pour l'enseignement de l'espagnol langue étrangère (ELE) ».

Gestion et utilisation des salles de cours

- > Mise à jour et amélioration de la procédure de gestion des salles de cours internes et externes.

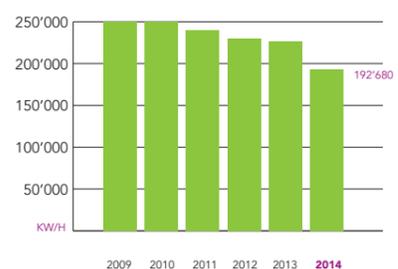
- > Mesures visant à rendre l'attribution et l'utilisation des salles de cours plus efficaces.

ENVIRONNEMENT



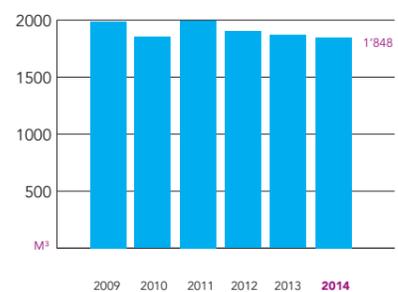
Papier

La consommation de papier a diminué de 3.66% entre 2013 et 2014. Cette baisse s'explique par la mise en place d'un centre d'impression avec des machines plus performantes et par la prise de conscience du personnel administratif et des formateurs de photocopier systématiquement recto-verso et de procéder à des tests avant des tirages en grande quantité.



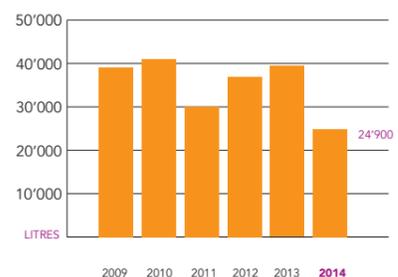
Electricité

Notre consommation a diminué de 15.10% de 2013 à 2014, ce qui constitue une confirmation de la politique d'investissement engagée dans les économies d'électricité: remplacement des luminaires, détecteurs de mouvements, etc.



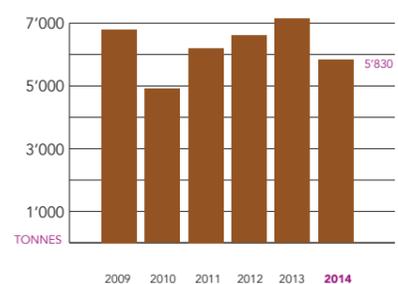
Eau

La consommation d'eau a baissé de 1.2% entre 2013 et 2014. Nous espérons que ce résultat reflète une tendance durable acquise grâce aux mesures mises en œuvre (débits limités, mélangeurs plus efficaces, etc.)



Mazout

La consommation de mazout a diminué de façon importante de 36.80%. Cette baisse est due au changement de l'isolation du toit et à un hiver 2013/2014 particulièrement doux.



Déchets

Le tri du maximum de déchets se poursuit sans relâche: papier, carton, PET, piles, ampoules, tubes fluorescents, bois, verre, ferraille, aluminium, peintures, cartouches de toner, matériel informatique et électronique, déchets organiques. Ce qui nous a permis de réduire de 18.23% les déchets entre 2013 et 2014.

INDUSTRIE & BÂTIMENT

Nouvelle année couronnée de succès pour le secteur Industrie & Bâtiment !

Les effectifs dans le domaine des formations modulaires en horlogerie ont explosé pour atteindre le nombre de 178 participants, tous modules confondus, y compris le projet d'AFP pour demandeurs d'emplois en partenariat avec OCE-MANPOWER-OFPC-GMTI.

Le domaine du polissage est de même très prometteur avec une nette progression des participants. 77 candidats adultes se sont formés en 2014, dont 30 en vue d'obtenir une AFP, ce qui est exceptionnel dans notre canton. L'ifage remplit pleinement sa mission de former de la main d'œuvre qualifiée dont les entreprises ont grandement besoin dans ce domaine. 2014 a été marquée par un retour en emploi de 100% dans cette filière. Les perspectives futures sont réjouissantes grâce à des formations spécialisées sur machines CN (commandes numériques) offrant un potentiel de développement extraordinaire.

Comme dans les deux métiers cités précédemment, nous assistons à une courbe ascendante des effectifs de cours dans les professions de l'usinage. La demande des entreprises en personnel qualifié est là encore soutenue et il en résulte une augmentation significative de la demande de formation. Nous avons ouvert le chantier de la modularisation en 2014 et nous serons bientôt prêts à répondre aux réels besoins des entreprises en termes d'opérateurs CNC (commande numérique par ordinateur).

La formation continue des électriciens ne s'est pas essouffée mais, au contraire, ne cesse de s'enrichir, notamment en 2014 avec la première phase de mise en place de la nouvelle filière d'installateur-électricien spécialiste et l'ouverture d'une première classe de chargé d'affaires électricien.

Le projet de formations modulaires en PLM se concrétise au cours de cette même année, avec la construction d'une cartographie générique «métiers entreprises», d'une cartographie mini-entreprise montre-école et mouvement-école. La modélisation des données «produits» et la modélisation des données CAO conduiront à une plateforme professionnelle qui sera l'aboutissement de l'interaction entre l'Institut et les entreprises.

La progression que nous enregistrons depuis 2012 est une conséquence directe de la vision que nous avons des processus d'entreprises. Nous nous en sommes d'ailleurs inspirés pour l'aménagement des ateliers de Pont-Rouge et la réalisation de notre montre-école et de notre mouvement-école, qui deviennent le fil rouge de nos formations et de nos futurs développements.



CRÉATION VISUELLE

Grâce à notre secteur création visuelle, les meilleurs projets et idées créatrices de nos apprenants ont pris vie en 2014. Car sans le précieux apport de nos participant-e-s, nos intervenants n'auraient pas la vie si facile. Il s'en suit une collaboration réciproque à travers la transmission des connaissances et un enrichissement mutuel. Les créations de nos étudiant-e-s, appuyés et encadrés par une équipe pédagogique et administrative qui détonne, témoignent de leur enthousiasme!

A titre d'exemple, cette année a vu le développement et la mise en pratique de nouveaux cursus de pointe. La formation certifiante de «designer horloger» a été lancée avec, dès le début, un franc succès. Cette formation répond aux nouveaux besoins en matière de design dans l'industrie horlogère. Elle a pour objectifs de donner aux étudiants les moyens de pouvoir répondre aux projets de design des maisons horlogères et de pouvoir développer leur créativité à travers la connaissance des phases de la réalisation d'un projet.

La formation de «design industriel 3D» et technologies a également été proposée pour la première fois en 2014 avec réussite.

La formation «architecture d'intérieur: cuisine» et les cours de conception et design de mode ont aussi complété l'offre.

Sans oublier un bel engouement pour nos cours d'infographie!

Des cours donnés par des professionnels des métiers du design et dont les compétences techniques n'ont d'égal que l'enthousiasme du partage des connaissances avec leurs apprenants.

En avant pour la suite !



COMMERCE & MANAGEMENT

Toujours plus proche des besoins des entreprises !

Le secteur du commerce & management est particulièrement riche de par la diversité et la complémentarité de ses filières. En 2014, elles ont toutes complété leur offre de formation afin de répondre encore davantage aux besoins du marché, que ce soit dans les domaines des ressources humaines, de la comptabilité, du secrétariat et l'administration, de la banque, du management ou des CFF pour adultes.

Dans la filière des apprentissages comptables, outre les orientations systématiques et gratuites dont bénéficient tous nos participants, nous avons proposé des cours en fonction des profils, des projets professionnels et des disponibilités de nos clients. Des formules adaptées au rythme de chacun, en présentiel ou à distance, avec des cours de renforcement ciblés sur les besoins spécifiques.

Ces formations ont pu bénéficier du savoir-faire et de l'expérience professionnelle de nos intervenants, tant au niveau du contenu qu'au niveau des approches pédagogiques. De nouveaux cours ont également été proposés afin d'offrir à des collaborateurs administratifs les compétences nécessaires pour les opérations comptables courantes.

Une attention particulière a été portée au contenu de nos diplômes, notamment sur la profondeur donnée aux thèmes traités, le taux de réussite de nos participants et les ateliers pour une première mise en pratique, ceci autant pour le diplôme d'aide-comptable que comptable. Ces trois piliers de la formation - théorie, application informatique et approche terrain avec des ateliers pratiques - nous permettent d'offrir une réponse adéquate aux exigences actuelles du marché.

Enfin, une nouvelle formation d'assistant-e administratif-ve confirmée a permis à des participantes de pouvoir suivre un enseignement avancé dans le domaine du secrétariat, et ceci en cours d'emploi. Des compétences rédactionnelles associées à des compétences organisationnelles et humaines ont apporté une dimension très complète à ces cours.



LANGUES

2014 ? La somme des chiffres donne le nombre 9, neuf comme un secteur qui a connu de nombreux développements tout au long de l'année. Au niveau des ressources humaines tout d'abord: changement de responsable de secteur, départ de trois gestionnaires de cours et arrivée d'une nouvelle collaboratrice, Raja, ainsi que deux mouvements internes, Elodie et Delphine. Le département a aussi vu l'arrivée de Séphora qui a pris la responsabilité pédagogique d'une section qui comporte 8 langues.



Après 36 ans de bons et loyaux services, durant lesquels nous avons pu apprécier la gentillesse, le professionnalisme et l'investissement de Christine, notre responsable pédagogique de l'allemand a tiré sa révérence en décembre. Elle continue toutefois à enseigner à l'ifage. Son remplaçant, Fritz, est issu des rangs du département. En plus de sa fonction de responsable pédagogique, il est aussi en charge du centre d'examens Goethe. L'audit de ce centre a mobilisé ressources et énergie positive en seconde partie d'année: le renouvellement de l'accréditation a atteint un score optimal de 96%.

En espagnol, nous avons vécu un second audit et renouvellement de l'accréditation de l'institut Cervantes « Centre agréé pour l'Enseignement de l'espagnol ELE ». Le prix d'excellence et de qualité pour ce travail d'accréditation a été décerné à Adriana, responsable pédagogique de l'espagnol. Pour les réalisations, citons la mise en place de méthodes digitales interactives, le partenariat avec la bibliothèque de la Croix-Rouge genevoise, la création d'un Handbook du formateur et d'un guide de l'étudiant. De plus, n'oublions pas de mentionner l'instauration des nouveaux examens DELF pour les étudiants de 11-16 ans et la formation on-line/accréditation des formateurs de l'ifage pour intervenir en tant qu'examineurs.

En français langue étrangère, une toute nouvelle méthode, tournée vers le numérique, a été établie ainsi qu'une nouvelle offre de cours intensifs du soir et d'intensifs oraux l'après-midi. De nouveaux mandats avec la Ville de Genève pour les Patrouilleuses scolaires et l'examen CCIG ont aussi fait partie des nouveautés.

En anglais, la demande est de plus en plus forte pour les cours de langue professionnelle et la tranche horaire 12h15 – 13h45 a connu un franc succès. Des cours de coaching pour la recherche d'emploi en langue anglaise ont été organisés pour divers secteurs de l'Etat de Genève ainsi que des tests de niveau de langue pour les chauffeurs de taxi genevois. La demande pour des cours en entreprise reste forte.

En 2014, l'offre pour les 8 autres langues du monde a été complètement revue tant au niveau du format que des méthodes: des cours semestriels avec 2 rentrées par année (début octobre et mi-février) et avec un format de petits groupes. Font autant partie des grandes nouveautés: un nouveau cours de russe débutant et professionnel, la création du cours SignEcriture (méthode de codage pour la prise de notes des mouvements appris pendant les cours de Langue des Signes LSF), la création du cours SignPuddle (méthode informatique pour SignEcriture) et l'introduction d'un cours « kit de survie pour préparation au voyage ».

Au chapitre des nouveautés inter-langues, deux importantes conférences ont été données au colloque Pôle Emploi à Archamps, en France voisine, et au Forum de la formation à Palexpo. Le désormais classique « Bal des Augustins » s'est concentré sur notre division avec un jeu-quiz dédié dont le succès a été remarqué.

Toutes les salles de langues des sites Augustins et Montbrillant ont été équipées de matériel multimédia (PC portables, beamers, TV etc.) D'autre part, nous avons fait l'acquisition de kits multimédia portables pour nos formateurs qui enseignent dans les bâtiments scolaires de l'Etat.

Une année riche en défis, nouveautés et émotions !



INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE



N'ayant pas eu la malchance d'en croiser sur mon chemin, c'est un peu l'image que je me fais de la pieuvre informatique: des tentacules s'agitant dans tous les sens, mille pieds, mille bras et quelques têtes... à moins que je ne la confonde avec l'Hydre de Lerne! Mais n'étant pas Héraclès, vous n'avez pas à la combattre, juste à l'appivoiser! Oui, l'offre est diverse au sein du secteur informatique et bureautique, riche, tentante et parfois aussi déroutante tant les spécificités sont légion! Et elle se renouvelle chaque année! Tenez, prenez l'exemple de notre formation de gestionnaire de contenu web, mise sur pied en 2014. Le CMS? Un outil moderne et une plus-value de choix pour l'employabilité. Et qu'y trouve-t-on au juste? De la gestion d'un projet Internet, du graphisme pour le web, des intégrations sur CMS, l'étude d'outils tels que Joomla, Drupal et Prestashop pour le e-commerce, de la rédaction pour le web, etc. Tout pour faire un parfait spécialiste en gestion de contenu web. Une formation unique en son genre à Genève!



Java ou java pas? Android ou Android? Ce métalangage vous interpelle? Parfait, vous êtes en accord avec notre époque. Vous avez gagné le droit d'être Y!

Nos cours de bureautique suivent aussi l'air du temps: alors que dans les années 1990-2000 nous formions à bras le cœur des groupes entiers de néophytes, en 2014, on ne conçoit plus la formation comme avant. Face aux contraintes des apprenants, il est devenu impératif de cibler une autre méthode de transmission des connaissances. L'individualisation des parcours d'apprentissage, liée au concept de pédagogie différenciée, valorise l'apprenant et l'aide à exploiter ses talents, souvent dans un moment clé de sa vie professionnelle et ceci au sein de groupes en effectifs réduits.



Avec l'arrivée d'une nouvelle responsable pédagogique en bureautique, nous nous sommes efforcés de tenir compte des nouvelles tendances andragogiques pour continuer à dispenser des cours de qualité et répondant aux besoins des particuliers comme des entreprises.

Alors, on attend le rapport annuel 2015 pour passer du web social 2.0 ou sémantique 3.0 au web intelligent 4.0 en pensant culture digitale, mode collaboratif et big data!



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

ACTIF	2014		2013	
Actif circulant				
Liquidités	1'084'060		986'784	
Débiteurs écolage	4'081'202		3'705'924	
Du croire	-105'000		-90'000	
Débiteurs autres	294		633'265	
Débiteurs sociaux et avances salaires	13'179	3'989'674	4'249'189	
Stock livres et mazout	143'087		163'223	
Stock de matériel	646'400	789'487	347'768	510'991
Compte de régularisation actif	330'965		316'927	
	6'194'187		6'063'892	
Actif immobilisé				
Immobilisations	6'866'438		5'949'666	
Fonds d'amortissement	-4'865'690	2'000'748	-4'358'151	1'591'515
Pont-Rouge	2'109'007		2'109'007	
Fonds d'amortissement	-725'712	1'383'296	-480'032	1'628'975
Garantie loyers	58'596		58'567	
	3'442'640		3'279'057	
TOTAL DE L'ACTIF	9'636'827		9'342'948	
PASSIF				
Capitaux étrangers à courts terme				
Fournisseurs	950'284		663'678	
Créanciers écolage	788'114		638'418	
Autres créanciers	15'554		13'579	
Créanciers sociaux	65'098		377'064	
Salaires et honoraires à payer	19'309		393'134	
Subventions à restituer	0		0	
Écolage enregistré d'avance	4'367'682	6'206'042	3'508'359	5'594'233
Compte de régularisation passif	249'587		277'206	
	6'455'629		5'871'439	
Fonds propres				
Fonds affecté Pont-Rouge (ifage)	524'203		604'331	
Fonds affecté Pont-Rouge (don Wilsdorf)	924'085	1'448'288	1'089'637	1'693'968
Capital de dotation	1'100'000		1'100'000	
Fonds propres complémentaires	405'492		405'492	
Part de subvention non dépensée définitivement acquise selon l'article 13.5 du contrat des prestations	227'418	1'732'910	272'050	1'777'542
	3'181'198		3'471'510	
	9'636'827		9'342'948	

COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2014

Produits d'exploitation	Réel 2014	Réel 2013
Écolage	14'552'331	13'753'110
Autres produits d'exploitation	528'928	524'022
Subvention fédérale cantonale	2'272'362	2'272'362
Subvention FFPC	630'000	630'000
Autres subventions	0	0
Total des produits d'exploitation	17'983'622	17'179'494
Charges d'exploitation		
Salaires et honoraires personnel enseignant	7'389'824	6'803'759
Charges sociales personnel enseignant	953'554	833'679
Salaires personnel pédagogique	713'016	700'094
Charges sociales personnel pédagogique	110'078	103'947
Salaires honoraires personnel administratif	3'289'250	3'217'216
Charges sociales personnel administratif	518'389	526'178
Formation du personnel	255'375	185'643
Autres frais de personnel	153'580	173'909
Frais de cours	816'925	866'891
Frais de locaux	1'925'870	1'957'678
Maintenance informatique	475'797	439'540
Frais des installations véhicules	10'218	11'117
Matériel et frais de bureau	291'889	256'799
Frais de communication et de ports	171'394	175'956
Frais généraux	140'698	185'707
Frais fonctionnement conseil et bureau	13'471	12'035
Publicité	332'306	693'396
Amortissements	753'218	715'291
Pertes sur débiteurs et exonérations	20'700	10'179
Total des charges d'exploitation	18'335'552	17'869'012
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-351'931	-689'518
Produits financiers	543	578
Frais financiers	-42'550	-40'240
RÉSULTAT FINANCIER	-42'007	-39'662
Produits hors exploitation	1'608	2'741
Produits exceptionnels	9'179	0
Produits des exercices antérieurs	203'884	243'739
Dons et legs	750	0
Variation des fonds affectés	245'679	264'691
Charges exceptionnelles	-54'953	-60'000
Charges des exercices antérieurs	-56'842	-78'616
Autres résultats	349'306	372'555
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RESTITUTION	-44'632	-356'625
Subvention non dépensées à restituer à l'échéance du contrat de prestations	0	0
Attribution à / dissolution de la part de subvention non dépensée	44'632	356'625
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	0	0

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION (CASH-FLOW OPÉRATIONNEL)	2014	2013
Bénéfice / perte	-44'632	-356'625
+/- Amortissements/Réévaluation de l'actif immobilisé	753'218	715'291
+/- Pertes sur dépréciations d'actifs/suppression de dépréciation d'actifs	0	-665
+/- Augmentation/diminution de provisions sans incidence sur les liquidités	-9'417	-130'000
+/- Autres charges/autres produits sans incidence sur les liquidités	-221'262	-267'342
+/- Perte/bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	0	0
+/- Diminution/augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	244'515	-843'326
+/- Diminution/augmentation des stocks	-278'496	13'698
+/- Diminution/augmentation des autres créances et comptes de régularisation d'actifs	-14'038	163'758
+/- Augmentation/diminution des dettes résultant de livraisons et de prestations	611'809	217'677
+/- Augmentation/diminution des autres dettes à court terme et comptes de régularisation passifs	-27'619	-20'972
= Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'exploitation (cashflow opérationnel)	1'014'077	-710'086
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
- Acquisition d'immobilisations corporelles	-916'772	-2'508'697
+ Cession d'immobilisations corporelles	0	0
- Acquisition d'immobilisations financières	-29	-72
+ Cession d'immobilisations financières	0	0
- Acquisition d'immobilisations incorporelles	0	0
+ Cession d'immobilisations incorporelles	0	0
= Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement	-916'801	-2'508'768
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
+ Paiements provenant d'augmentations de capital	0	0
+ Versements pour de nouveaux emprunts	0	0
- Remboursements d'emprunts	0	0
+/- Augmentation/diminution d'engagements financiers à court terme	0	0
+/- Augmentation/diminution d'engagements financiers à long terme	0	0
= Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité de financement	0	0
Solde des flux de trésorerie	97'276	-3'218'854
Liquidités en début d'exercice	986'784	4'347'788
Solde des flux de trésorerie	97'276	-3'218'854
LIQUIDITÉS EN FIN D'EXERCICE	1'084'060	1'128'934

TABLEAU DES CAPITAUX PROPRES

	Fonds affecté Pont-Rouge (ifage)	Fonds affecté Pont-Rouge (don Wilsdorf)	Capital de dotation	Fonds propres complémentaires	Résultat de l'exercice	Part de subvention non dépensée	Fonds propres
Solde au 1er janvier 2014	604'331	1'089'637	1'100'000	405'492	0	272'050	3'471'510
Attribution aux Fonds propres compl. Pont-Rouge	0			0	0		
Variation annuelle	-80'127						
Constitution du Fonds affecté Pont-Rouge		0			0		
Variation annuelle		-165'552					
Résultat de l'exercice 2014 avant restitution					-44'632		
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat*					0		
Part de subvention non dépensée*					44'632	-44'632	
Solde au 31 décembre 2014	524'203	924'085	1'100'000	405'492	0	227'418	3'181'198

* selon modalités fixées par l'article 13 du contrat de prestations

ACTIVITÉ DE LA FONDATION ET CONTRAT DE PRESTATIONS

La Fondation pour la formation des adultes, ifage, est une fondation de droit privé régie par les articles 80 et ss du Code Civil Suisse et ses propres statuts.

Le but de l'ifage est d'enseigner les matières nécessaires ou utiles à l'exercice d'une profession dans les divers secteurs de l'activité économique et d'organiser des actions de transferts de connaissances et de compétences.

L'ifage est certifiée **ISO 9001: 2008** et **eduQua** depuis 2002. Ces 2 certifications ont été renouvelées respectivement en 2013 et 2014.

Le contrat de prestations 2012-2015 entre la République et canton de Genève et l'ifage a été signé le 13 mars 2012 et est entré en vigueur le 1er janvier 2012.

C'est ce dernier qui définit précisément les modalités de calculs et de versements des subventions cantonales pour les exercices 2012 à 2015.

La subvention cantonale fixée par le contrat de prestations pour l'exercice 2014 se monte à CHF 2'272'362. Ce montant a été confirmé le 10 janvier 2014.

Par ailleurs, l'article 13 du contrat prévoit la restitution à l'Etat de Genève de 14% du solde bénéficiaire. A contrario l'ifage assume ses éventuelles pertes reportées.

Le Fonds en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC) verse un montant de CHF 630'000 selon courrier du 14 juin 2011. Le montant de la subvention 2014 a été confirmé le 19 juin 2014.

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes régissant l'établissement régulier des comptes (Swiss GAAP RPC et la Directive transversale de l'Etat de Genève sur la présentation des comptes) de manière à donner un aperçu aussi sûr que possible du patrimoine, des finances et du résultat. Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certains postes des comptes annuels considérés comme importants sont les suivantes:

Comptabilisation des recettes

Les revenus découlant des écolages sont enregistrés dans les produits d'exploitation au fur et à mesure que les cours sous-jacents sont consommés. Les subventions sont comptabilisées lorsqu'elles sont dues.

Comptabilisation des charges

Les charges sont comptabilisées dès que la livraison de la marchandises ou la prestation de service a eu lieu.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION AU CONSEIL DE FONDATION

Fondation pour la formation des adultes (ifage), Genève.

Madame, Monsieur,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation pour la formation des adultes (ifage), comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital, l'annexe et le tableau des immobilisations et amortissements pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne re-

latif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la Directive transversale de l'Etat de Genève sur la présentation des états financiers, à la loi suisse, aux statuts et aux normes Swiss GAAP RPC.

Autres points

Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organisation.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Duchosal Berney SA

Philippe Lathion Sébastien Germanier

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Genève, le 23 avril 2015
SG/GC/14Z117/A22

RAPPEL DU BUT DE LA SUBVENTION ET DES MISSIONS DU SUBVENTIONNÉ

Le but de la subvention accordée à l'ifage est de renforcer l'offre de formation qualifiante et certifiante pour les adultes ainsi que de permettre à l'ifage de proposer des tarifs d'écolages plus attractifs.

La mission de l'ifage est de contribuer à construire le meilleur parcours de formation professionnelle en s'engageant à dispenser des cours dans les domaines suivants : langues, informatique et bureautique, commerce et management, industrie et bâtiment, création visuelle, brevet fédéral de formateur d'adultes BFFA. Dans plusieurs filières de ces domaines, des formations certifiantes débouchent sur des titres reconnus sur les plans international, fédéral, cantonal ou professionnel.

Mention du contrat: Contrat de prestations 2012-2015 entre la République et canton de Genève et l'ifage, Fondation pour la formation des adultes.

Durée du contrat: 4 ans | **Période évaluée:** du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

1. Offrir des possibilités de formation continue pour le plus grand nombre de professions et pour différents niveaux de connaissance

Indicateur: **Nombre de périodes de cours**

	Année 2014	Année 2013
"Valeur cible"	63'054	63'054
"Résultat réel"	80'389	64'867

Commentaire(s): La valeur cible a été largement atteinte en 2014, grâce notamment au développement réjouissant des formations dans les domaines horloger et RH.

2. Maintenir une certification pour les formations supérieures

Indicateur: **Nombre de titres certifiants sur nombre de titres global**

	Année 2014	Année 2013
"Valeur cible"	50 %	50 %
"Résultat réel"	52 %	55 %

Commentaire(s): La valeur cible a été atteinte; cependant l'ifage entend augmenter progressivement le pourcentage de titres certifiants officiels dans son offre.

3. Corrélation entre le contenu des cours et les exigences des associations professionnelles

Indicateur: **Taux de réussite pour les formations certifiantes**

	Année 2014	Année 2013
"Valeur cible"	80 %	80 %
"Résultat réel"	86 %	85 %

Commentaire(s): Le taux de réussite moyen dans les formations a été excellent en 2014.

4. Adaptation du calendrier de cours pour différents publics

Indicateur: **Taux d'abandon**

	Année 2014	Année 2013
"Valeur cible"	< 20 %	< 20 %
"Résultat réel"	9 %	7 %

Commentaire(s): Le taux d'abandon est suivi de près par les responsables pédagogiques. Il ne suscite pas d'inquiétude, étant largement au-dessous de la valeur limite. Nous veillons à améliorer l'accessibilité de nos formations, en les modularisant et en validant les acquis des participants autant qu'il est possible.

5. Adéquation entre les besoins des usagers et le contenu des cours

Indicateur: **Taux de satisfaction**

	Année 2014	Année 2013
"Valeur cible"	80 %	80 %
"Résultat réel"	94 %	97 %

Commentaire(s): Le taux d'étudiants satisfaits de nos cours et formations reste bien au-dessus de la valeur cible. Les réclamations de nos clients font l'objet d'une analyse et d'une réponse systématiques, de mesures correctives immédiates, voire de propositions d'amélioration à plus long terme.

6. Adéquation entre les besoins des étudiant-e-s et la formation proposée

Indicateur: **Taux de présence**

	Année 2014	Année 2013
"Valeur cible"	80 %	80 %
"Résultat réel"	> 80 %	> 80 %

Commentaire(s): Le taux de présence moyen est supérieur à 80%. Les permanences et entretiens de conseil et d'orientation permettent de s'assurer du bon choix de la prestation. De plus, dans les cours de langues et de bureautique en particulier, les prérequis sont vérifiés lors du premier cours, où une réorientation est possible.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement les étudiantes et étudiants qui nous ont fait confiance pour les accompagner dans le développement de leurs compétences, mais aussi les entreprises et institutions qui confient leurs collaborateurs à l'ifage pour leur perfectionnement professionnel. L'ifage s'est fixé l'objectif d'être à chaque fois en mesure d'offrir le meilleur. Les équipes doivent chaque jour se dépasser et relever le défi de la qualité des formations.

Nos remerciements vont également aux personnes, institutions ou entreprises qui nous ont témoignés leur confiance durant cette année écoulée.

CERTIFICATIONS



Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua

PARTENAIRES



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

GENÈVE
UN MONDE EN SOI®



Avec le soutien de la
FONDATION
HANS WILSDORF

Impressum

Tirage: **200** exemplaires

Impression: Flyerline Schweiz AG

Graphisme: Muriel Eckstein

Photographies: Coralie Meder, Shutterstock, Etat de Genève: Magali Girardin

Réalisation: ifage